Formation des Formateurs





Durée

3 jours (21 heures)



Prérequis

Être formateur SST



Effectif

5 à 10 participants



Public

Formateurs SST des entreprises et des organismes de formation



Référent pédagogique

Marie Bera / Directrice Formatrice en Prévention des Risques Professionnels, habilitée par l'INRS 06 88 81 29 05 marie.bera@prev-it.com

SECOURISME



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU FORMATEUR DE SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

RÉF. SST/F/MAC/2020/V1



Lieu

Noisy-le-Grand Paris Autre













Objectifs

- Maintenir et actualiser les compétences du formateur SST :
 - Participer à la mise en œuvre de la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement par la préparation et l'animation des sessions de formation SST.
 - Être capable d'assurer le suivi des SST par la préparation et l'animation des sessions de maintien et d'actualisation de leurs compétences.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Exposés pédagogiques, travaux de groupe, études de cas.
- Mises en commun des productions et des simulations de situations pédagogiques.
- Organisme de formation habilité SST niveau 2 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels / INRS disposant d'un formateur de formateurs SST certifié par l'INRS.

Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de sa formation.
- Certification du formateur SST sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat de formateur SST valable 36 mois.



Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

Jour 1

- Présentation des actions de formation SST sous forme de tours de table :
 - Inventaire des différents problèmes rencontrés par les formateurs SST lors de la mise en application, sur le terrain, du dispositif de formation des sauveteurs secouristes du travail et élaboration de solutions.
 - Information sur les modifications apportées au dispositif (administratives, techniques, pédagogiques) et impact sur les pratiques en matière de formation au sauvetage secourisme du travail.
- Évolution de la réglementation dans ce domaine.

Jour 2

- Échanges de pratiques.
- Échange sur les déroulés pédagogiques et la préparation des séquences : chaque participant préparera un déroulé et une séquence à animer.
- Rappel du contenu des référentiels utilisés lors de la formation des SST.
- Apport de connaissances par le formateur si besoin.

Jour 3

- Épreuve certificative :
 - Animation des séguences.
- Point administratif :
 - L'ouverture de la session.
- Quick place.
- FORPREV.
- Certification des acteurs.
- Habilitation des organismes.

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.















